



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Note de présentation

Conseil municipal
Jeudi 10 juin 2021

Préambule

- **Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.**
- **Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.**
- **Cet arrêté intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.**
- **Le compte administratif est présenté par le maire, mais ce dernier ne prend pas part à son vote.**



SOMMAIRE

- I. Résultats de l'exercice 2020**
- II. Le fonctionnement**
- III. L'investissement**
- IV. L'autofinancement et l'endettement**

I. Résultats de l'exercice 2020



Résultat 2020 – Fonctionnement

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 fait apparaître un excédent de 476 k€.

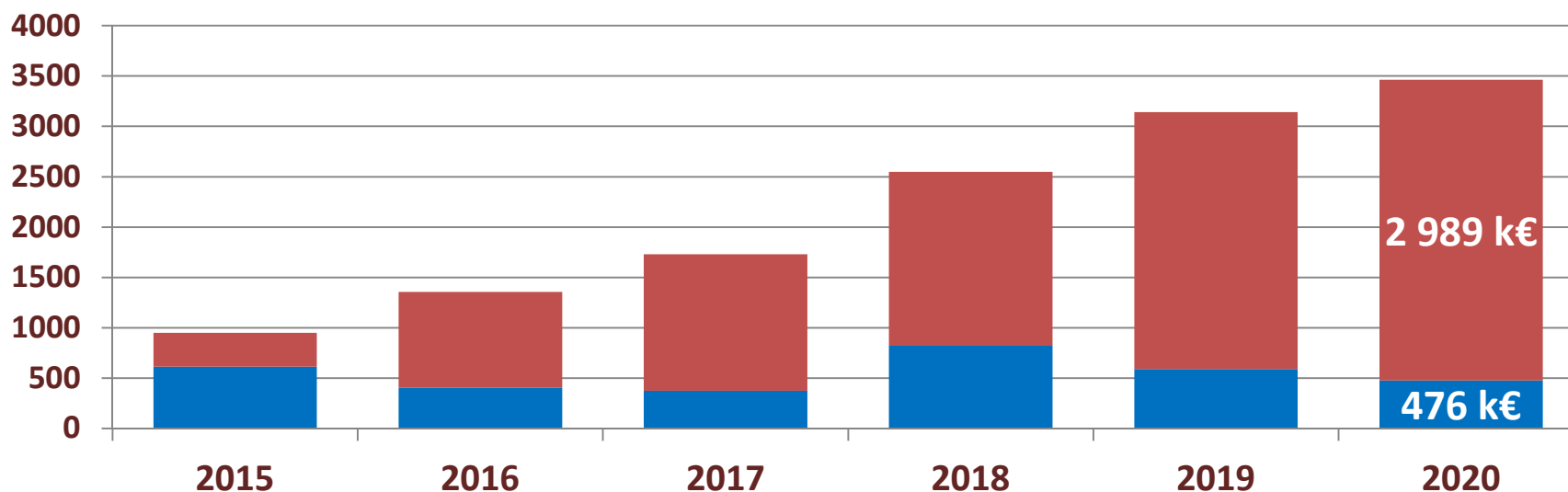
Grace aux efforts de gestion, le résultat de fonctionnement, impacté par la réfaction importante des dotations de l'Etat, est maintenu à un niveau satisfaisant.

Le résultat cumulé de l'exercice 2020 s'élève à 3 465 k€. Il est en hausse constante depuis 2014.

Evolution du résultat de fonctionnement (de l'exercice et cumulé)

en k€

Résultats cumulés des exercices en
augmentation grâce notamment aux
économies de gestion réalisées



Baisse des dotations d'Etat

Résultat de l'exercice = recettes totales de fonctionnement – dépenses totales de fonctionnement
(y compris dotations aux amortissements)



Résultat 2020 – Investissement

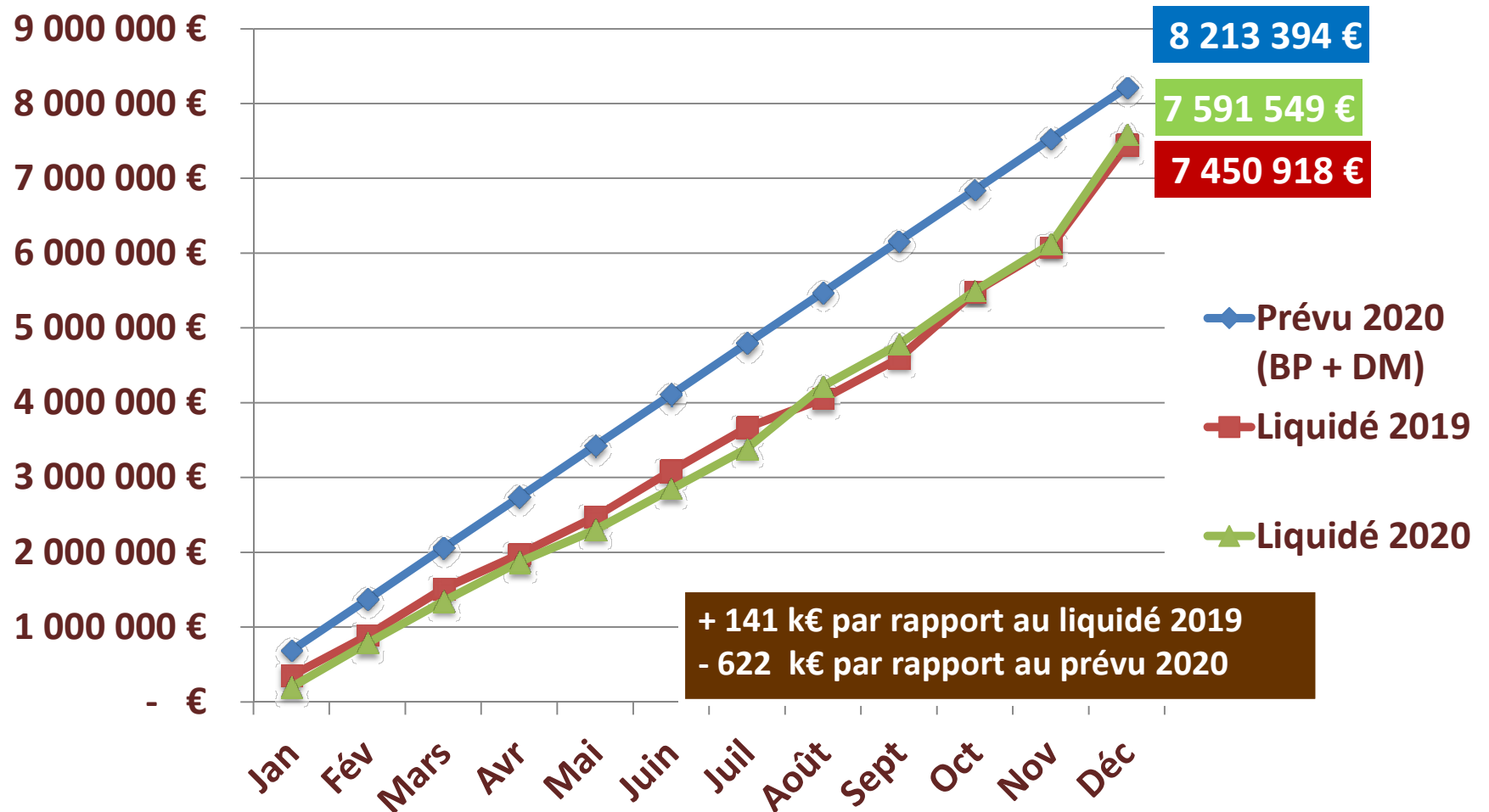
Le résultat d'investissement de l'exercice 2020 fait apparaître un déficit de 265 k€.

Le résultat d'investissement à la clôture de l'exercice 2020 (résultat cumulé) fait apparaître un excédent de 423 K€.

II. Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Des dépenses réelles de fonctionnement maîtrisées



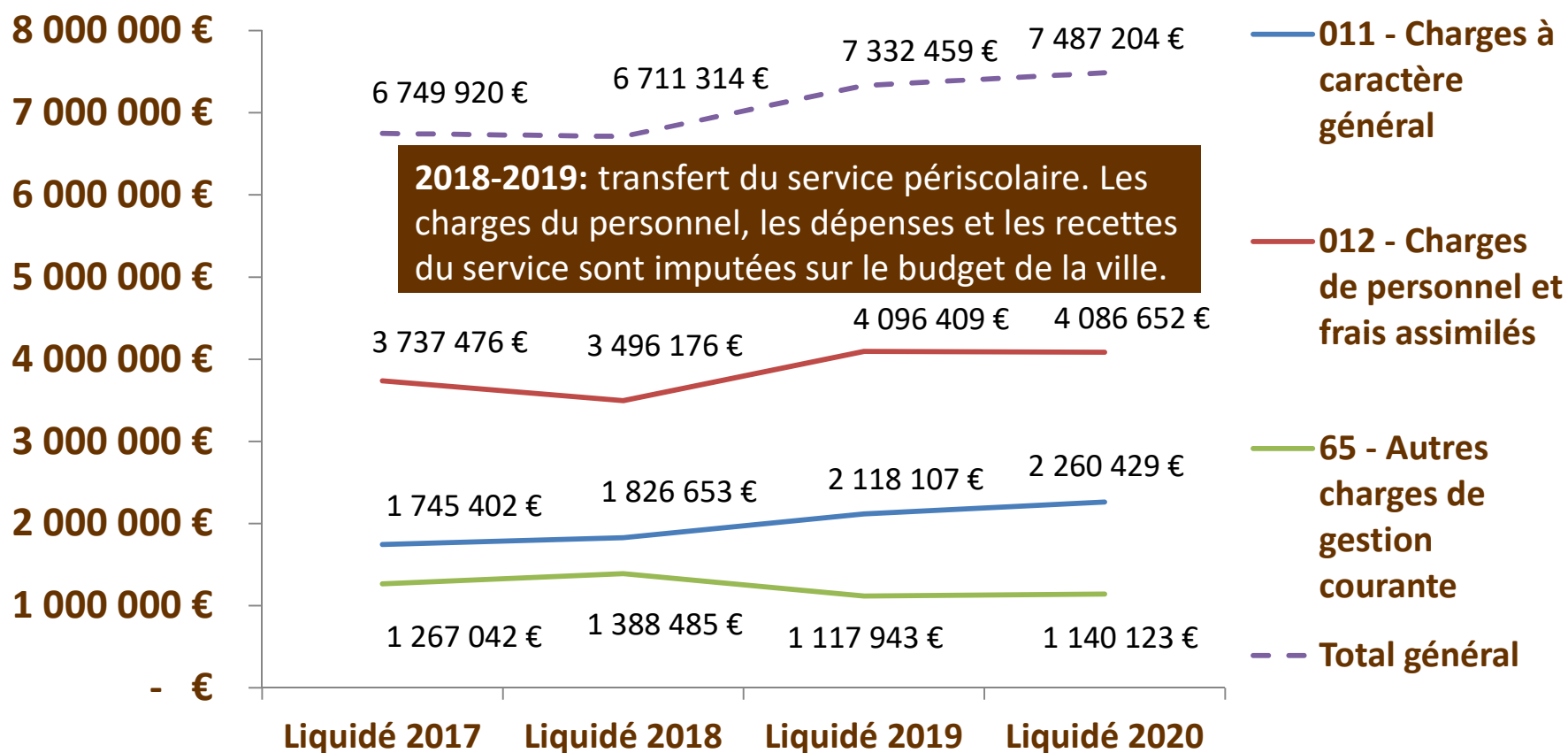


Principaux facteurs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation, principalement en raison :

- des dépenses supplémentaires en lien avec la crise sanitaire,
- de dépenses ponctuelles liées à des réparations et des actions d'entretien des bâtiments publics et des voiries, qui ne généreront pas de dépenses supplémentaires sur les exercices à venir.

Des efforts de gestion à tous les niveaux malgré l'impact de la crise sanitaire





Charges générales: des actions d'entretien et de réparation et l'impact de la crise sanitaire

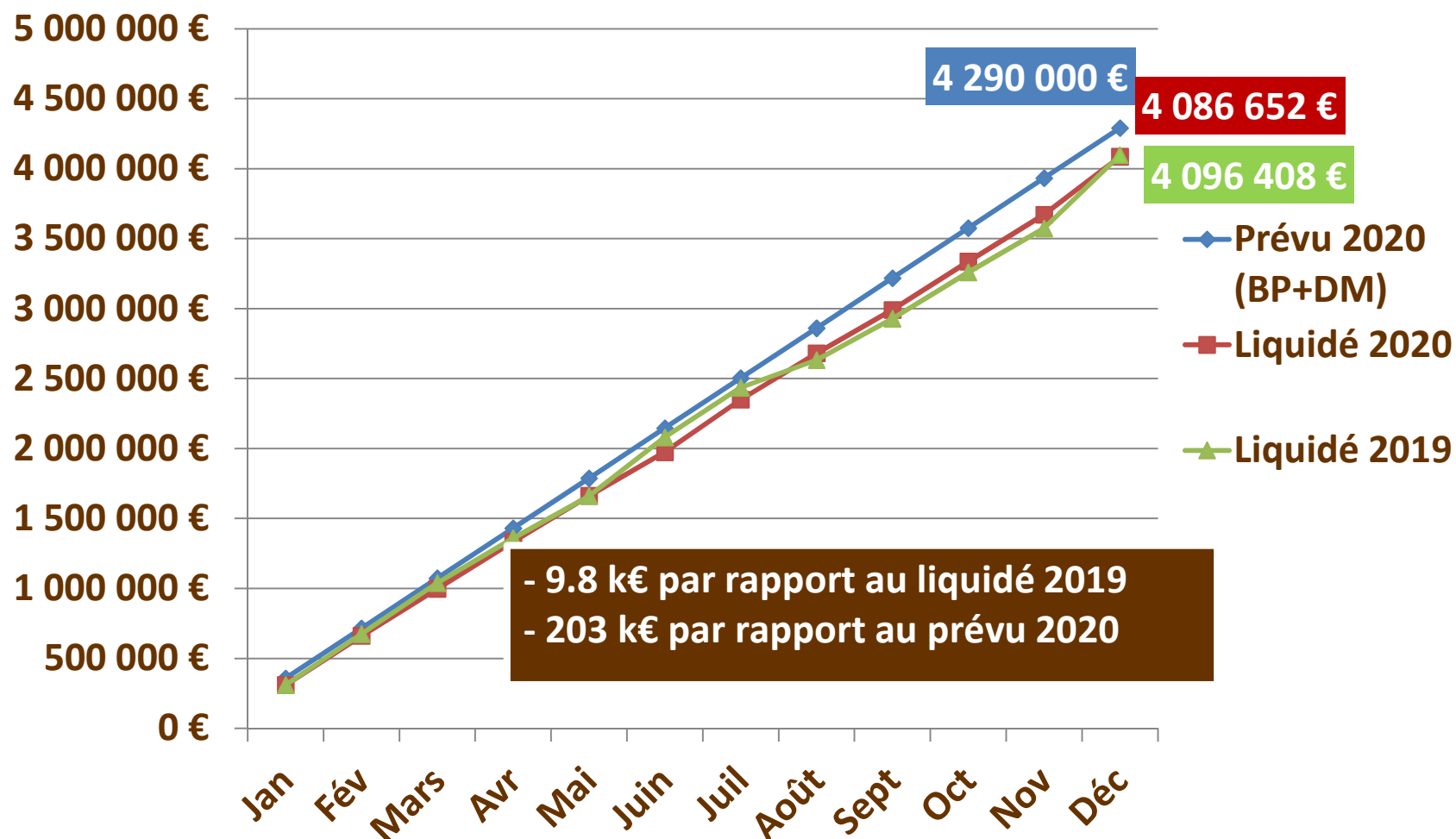
En hausse

- **Entretien et réparation d'éclairage public (+ 48 k€):** rénovations et mises en conformité d'armoires d'éclairage.
- **Entretien et réparation des bâtiments publics (+ 12 k€):** travaux de peinture (mairie, clos d'Espiès, bibliothèque et école Georges Argoud Puy).
- **Entretien des installations climatiques (+ 41 k€):** remplacement de pièces et réparations sur chauffage / ventilation sur plusieurs sites communaux.
- **Achat de fournitures d'entretien et de protection des agents et du public liés à la crise sanitaire (39 k€):** produits de désinfection, parois de protection, équipements de protection individuelle, etc.
- **Fourniture de petits équipements informatiques (+ 5 k€):** petits matériels des agents pour le télétravail.
- **Fournitures scolaires (+ 6 k€):** hausse des commandes.
- **Fournitures administratives (+ 8 k€):** fournitures des élections et augmentation du volume de matériel d'écriture en lien avec les gestes barrière.

En baisse

- **Energie (- 61 k€):** raccordement de plusieurs sites au réseau de chaleur bois, baisse d'activité en lien avec les restrictions sanitaires.
- **Prestations de services (- 58 k€):** efforts de gestion et baisse d'activité de plusieurs services en lien avec la crise sanitaire.
- **Achat de repas scolaires (- 138 k€ par rapport aux prévisions):** baisse des commandes en lien avec la crise sanitaire.
- **Frais d'affranchissement (- 5 k€):** développement des envois dématérialisés.
- **Frais de formation (- 33 k€):** report de la phase de formation des agents d'entretien.

Maîtrise de la masse salariale





Principaux facteurs d'évolution des dépenses de personnel

Une légère baisse en lien avec les efforts de maîtrise de la masse salariale.

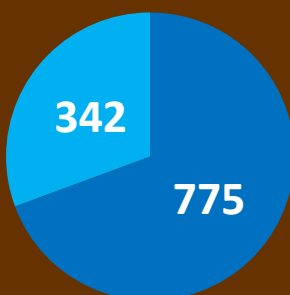
En 2020, tous les contrats à durée déterminée ont été prolongés lors du premier confinement. Une prime exceptionnelle « COVID-19 » a été décidée par délibération du conseil municipal en faveur des agents particulièrement mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie et pour assurer la continuité des services publics afin de prendre en compte le surcroît de travail.



Des charges de gestion courante en légère augmentation

Dépenses 2019 = 1 117 k€

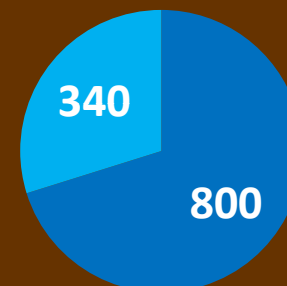
Autres charges de gestion



Subvention au CCAS

Dépenses 2020 = 1 140 k€

Autres charges de gestion

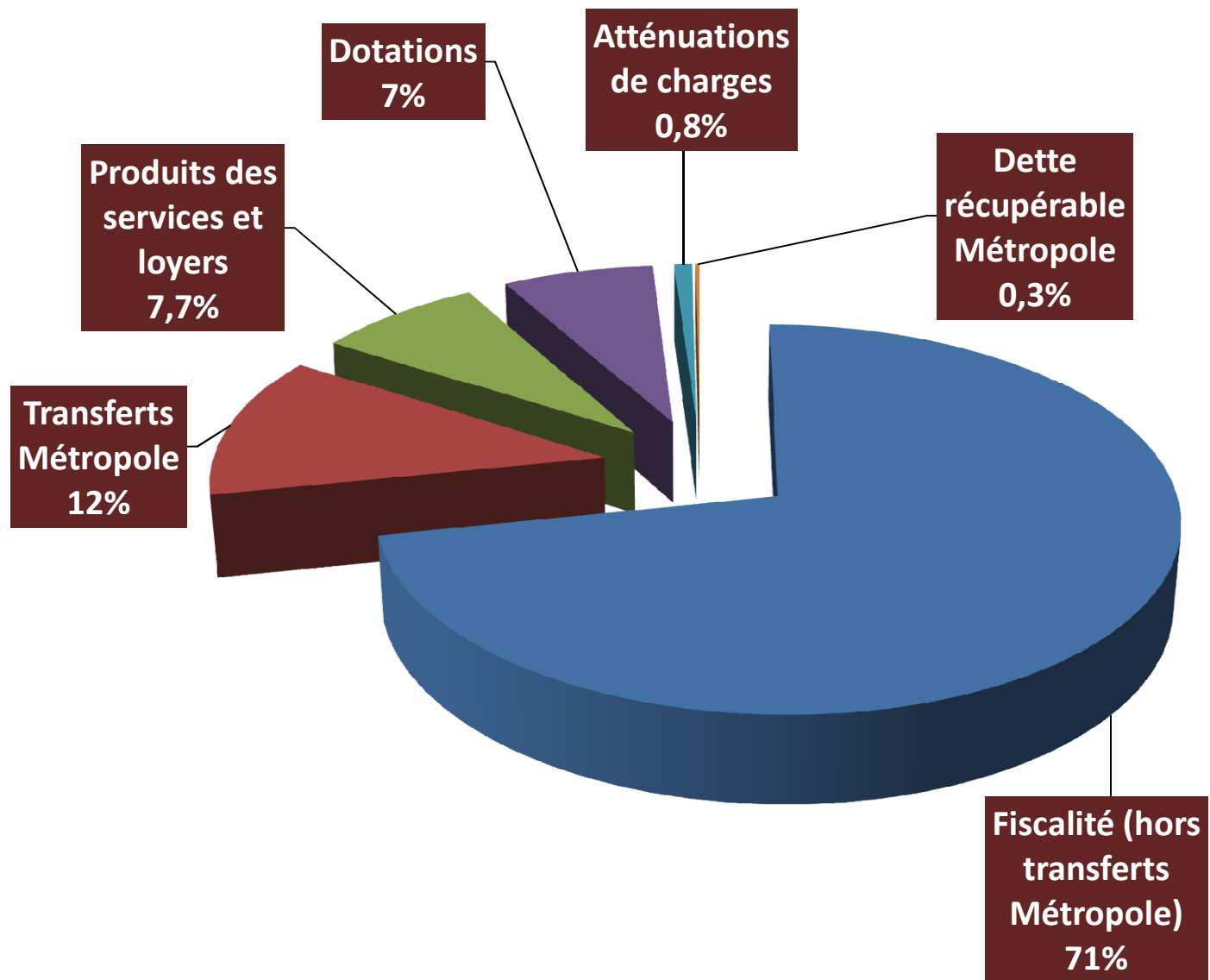


Subvention au CCAS

Ajustement préventif de la subvention versée au CCAS en prévision de la baisse des recettes liées au transfert du service périscolaire (+ 25 k€), baisse des demandes de subvention (- 20 k€). Les contributions obligatoires augmentent avec l'évolution du forfait élève qui s'étend aux élèves de la maternelle Don Bosco (+ 29 k€).

Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement



Principaux facteurs d'évolution des recettes de fonctionnement

En 2020, les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 7.7 % par rapport à 2019. Le motif principal est l'absence de cession d'immobilisation au cours de l'année (contre une recette de 752 k€ en 2019).

L'impact de la crise sanitaire sur les recettes est également constaté sur:

- les produits des services (- 35 k€ par rapport au réalisé 2019, alors que les recettes de services périscolaires n'étaient pas encore perçues en année pleine),
- les droits de mutation (- 112 k€).

Evolution du produit fiscal

	2018	2019	2020
Produit N-1	4 931 737 €	5 038 558 €	5 086 726 €
Effet base	109 275 €	152 086 €	165 486 €
Effet taux	0 €	0 €	0 €
Produit fiscal N	5 041 012 €	5 190 644 €	5 251 912 €

Une augmentation des bases fiscales de 1.53 % en 2020 qui se décompose comme suit :

- 1,2 % pour la revalorisation forfaitaire annuelle (déterminée par décret en fonction du niveau d'inflation)
- 0.33 % pour l'élargissement "physique" des bases
 - logements livrés en 2019 et imposables en 2020
 - révision des valeurs locatives opérées par les services de l'Etat

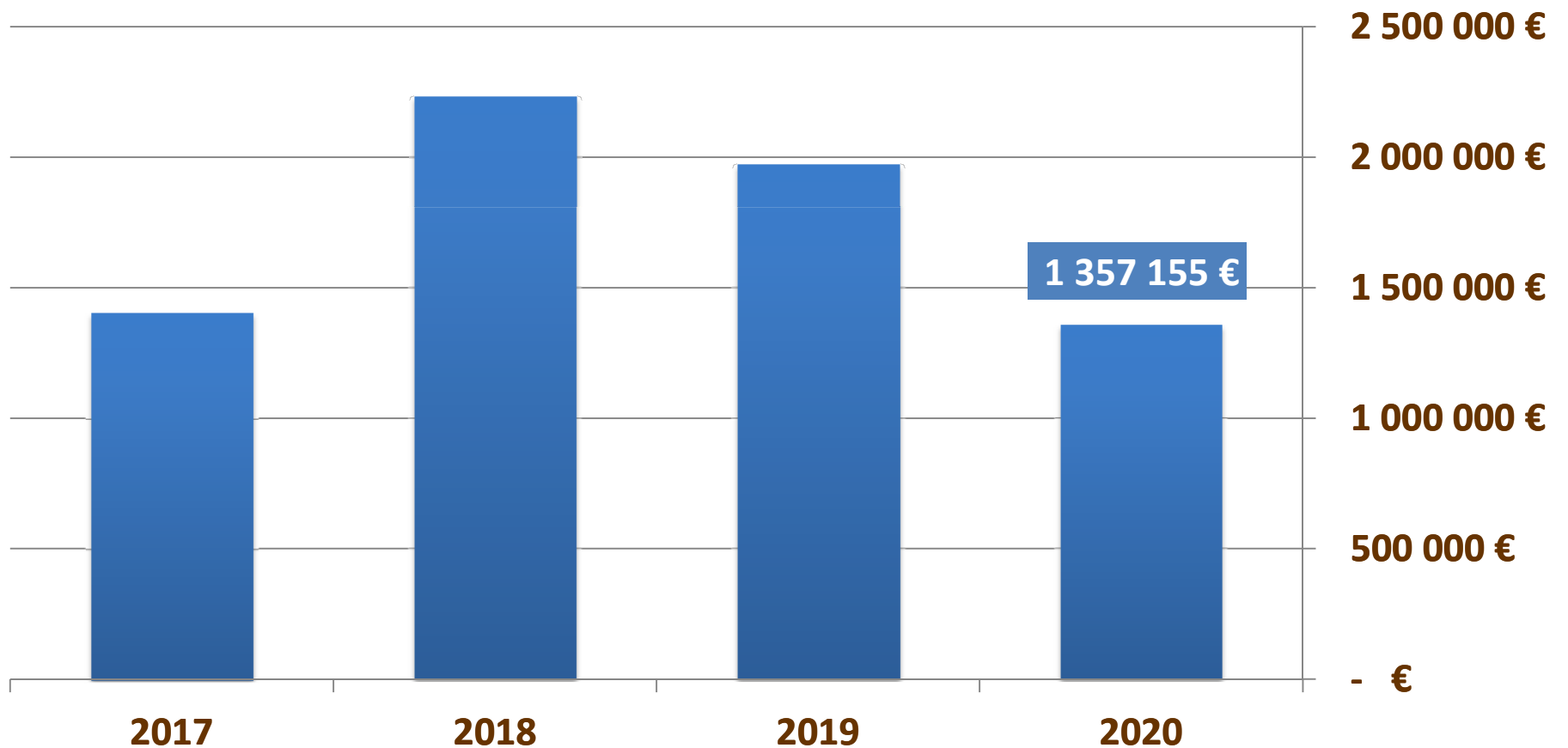
Les taux sont restés constants en 2020.

III. L'investissement

Les dépenses d'investissement

Evolution des dépenses d'investissement

(hors remboursement des emprunts)

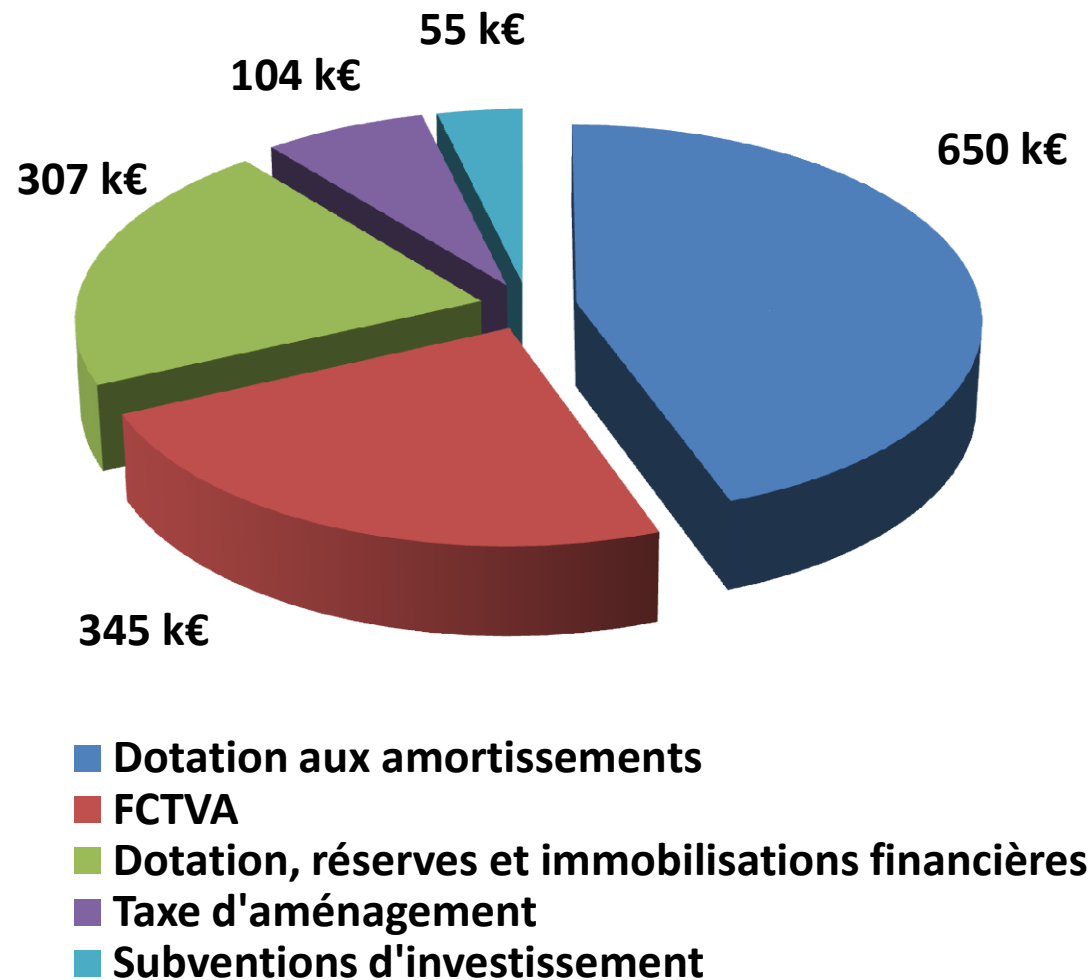


Principaux investissements 2020

- Des dépenses d'équipement à hauteur de 1 357 k€
- Principales dépenses :
 - Travaux de rénovation et de sécurité des bâtiments communaux (279 k€).
 - Equilibrage des réseaux d'eau chaude de la plaine des sports (153 k€).
 - Aménagement extérieur du parvis commun et de la cour de l'école René Cassin (123 k€).
 - Travaux d'entretien et aménagements dans les écoles (126 k€).
 - Fonds de concours pour les travaux rue des Arènes et l'aménagement de l'esplanade du 8 mai 1945 (100 k€).
 - Installation et travaux annexes des vidéoprojecteurs dans l'école élémentaire René Cassin (58 k€).
 - Remplacement des installations d'éclairage de la salle multi sports et du gymnase du Chamandier (59 k€).
 - Matériel informatique (40 k€).
 - Travaux de mise en accessibilité (40 k€).
 - Implantation d'éclairage public (19 k€).

Les recettes d'investissement

Financement des investissements 2020

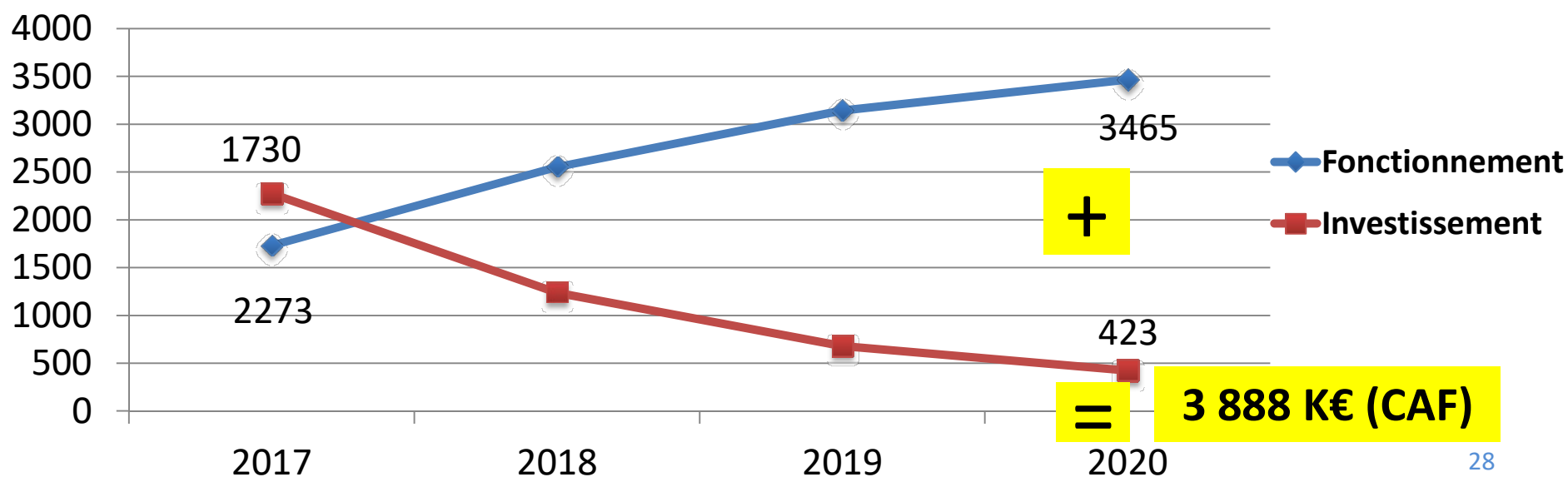


IV. L'autofinancement et l'endettement

Une épargne significative

Indicateur clé, la capacité d'autofinancement (CAF), calculée en additionnant les excédents cumulés en section de fonctionnement et d'investissement, se maintient à un niveau proche de 4 Mns €.

Evolution du résultat cumulé sur la période 2017-2020 (en milliers d'€)





Un faible niveau d'endettement

Des indicateurs très favorables :

- un faible niveau d'endettement et aucun produit financier « risqué ».
- une dette par habitant très faible : 381 € par habitant au 31/12/2021.

Les emprunts en cours de la ville de Gières au 31/12/2020

Désignation	Date d'obtention	Montant du contrat	Capital restant dû	Taux d'intérêts	Type de taux	Type Structure
Immobilisations 1999	30/12/1999	152 449 €	0 €	2.86 %	Taux fixe	(A)
Plaine des sports-IENA Préfi - 2011 – 2033 (renégociation tentée)	14/02/2005	1 500 000 €	724 138 €	4,84 %	Taux fixe	(A)
Plaine des Sports-Euribor 3 mois	15/02/2005	1 000 000 €	558 105 €	2.66 %	Taux indexé	(A)
Plaine des sports-Tip Top Euribor + renégociation	22/03/2005	1 586 420 €	739 210 €	0 %	Taux indexé	(A)
Financement des investissements	21/12/2015	730 000 €	537 900 €	1,95 %	Taux fixe	(A)

(A) = catégorie la moins risquée (cotation de A à F)

CONCLUSION

- Le compte administratif 2020 fait apparaître des finances saines malgré les impacts de la crise sanitaire.
- Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à un faible endettement, la collectivité dispose d'une capacité d'investissement importante pour le mandat qui débute.